

, rendez en
leur de tous
sûrment quel-
t regret du
de vigilan-
il leur par-
laisse pas

tin.)

REGLEMENS
DES
SŒURS SECULIERES
DE LA
CONGREGATION NOTRE-DAME,
ETABLIE A VILLE-MARIE POUR HO-
NORER LA TRÈS SAINTE
VIERGE ET IMITER
SES VERTUS.



MONTREAL.
BUREAU DES MÉLANGES RELIGIEUX.
Rue St. Denis, près l'Evêché.

1846.